





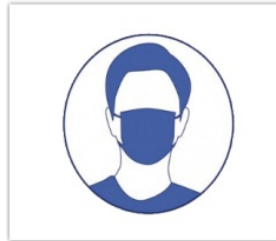


Edition du 08 septembre 2020

 <p>OBLIGATION PORT MASQUE</p>	 <p>PERSONNES VULNERABLES</p>	 <p>GESTION CAS COVID</p>	 <p>SHA ET JEUNES ENFANTS</p>
---	--	---	--

**NEWSLETTER SPECIALE COVID-19**

**Port du masque en entreprise**

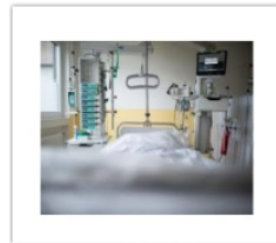


Le ministère du Travail vient de publier le 31 août le **protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19**. Ce protocole rend **obligatoire le port du masque** en entreprise. Il liste cependant certaines exceptions...

[Lire la suite de l'article](#)

**Activité partielle et personnes vulnérables**

Le décret du 29 août 2020 met fin à l'**activité partielle** pour les personnes vulnérables et les personnes cohabitant avec elles au 1er septembre 2020. Toutefois, une **dérogation est possible, sur prescription du médecin, pour certaines pathologies...**



[Lire la suite de l'article](#)

**Gestion des cas de COVID-19**

Le SIST Centre alsace met à votre disposition des documents à télécharger :

**Conduite à tenir en cas de suspicion de COVID-19 en entreprise**

[Télécharger](#)

**Document ARS**

[Télécharger](#)

**J'ai les signes de la maladie du COVID-19**

[Télécharger](#)

**J'ai été en contact avec un malade du COVID-19**

[Télécharger](#)

*Données fournies en l'état actuel des connaissances*



**Le SIST Centre Alsace reste bien sûr à votre disposition pour toute autre question. N'hésitez pas à nous contacter !**

## Solutions hydro-alcooliques et jeunes enfants

Une information a été publiée par l'[ANSES](#) le 31 août 2020.

L'agence explique que plusieurs cas de jeunes enfants ayant reçu une projection accidentelle de solution hydro-alcoolique dans les yeux ont été signalés par les ophtalmologues et les centres anti-poison.

Les cas les plus graves ont nécessité une hospitalisation voire une chirurgie au niveau de l'œil.



Le SIST Centre Alsace met à disposition des documents d'information selon votre domaine d'activité :

**Structures d'accueil de jeunes enfants**

Télécharger

**Petits commerces et grandes surfaces**

Télécharger

## Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire du SIST Centre Alsace aura lieu le mardi 22 septembre 2020.

Tous les renseignements sont disponibles sur [notre site internet](#).

## Plus d'informations de prévention sur notre site internet



## SIST Centre Alsace

Pour vous, aux côtés des entreprises.

20, rue des Trois Châteaux  
68000 COLMAR

[03 89 80 67 97](tel:0389806797)

[Nous écrire](#)

## Trouver votre SIST

Près de chez vous



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez cette lettre, car vous adhérez au SIST Centre Alsace. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, désabonnez-vous en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Mettre à jour vos préférences](#) | [Se désinscrire](#)